

Année 2022



BLACOURT

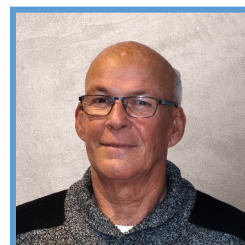
Bulletin Municipal

Edito du Maire

Jean Pierre Fouquier

Chères Blacourtoises, Chers Blacourtois

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux 2023 et surtout la santé pour vous et vos proches. L'année écoulée nous a démontré que le monde était fragile, guerre en Ukraine, crise économique et énergétique. Tous ces éléments sont bien perceptibles pour chacun d'entre nous et malgré cela nous devons continuer à avancer. Nous allons bientôt être à la moitié du mandat que vous nous avez confié mes conseillers et moi-même, plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Comme je l'ai écrit à plusieurs reprises, les défis budgétaires sont permanents mais je tiens à vous informer que notre budget est maîtrisé ce qui me permet aujourd'hui de tenir nos engagements tout en baissant les impôts (part communale de la taxe foncière). Je continuerai à m'investir pour notre commune et à préserver la sécurité des personnes et des biens pour preuve la vidéoprotection qui nous protège des cambriolages, des actes d'incivilité et les aménagements sécuritaires contre les vitesses excessives. Je ne peux terminer mon mot sans remercier les associations qui s'impliquent et œuvrent par leur investissement à rendre notre vie de tous les jours meilleure.



Bien à vous
J.P. Fouquier

JACQUES RICHARD Adjoint au Maire

Commissions bâtiments communaux—Location salle—Adico

DECAGNY M, LEMAIRE A, LEVASSEUR S, MARTIN A, MONKA M, RAIS I, PETITFRERE E,



Les vitesses dans notre village.

Les valeurs viennent du radar dit 'pédagogique'. Elles nous montrent qu'environ 30% des chauffeurs sont très prudents et que probablement 10% respecteront la vitesse de 30 km sur la place. Nous avons encore des progrès à faire si nous voulons être serein dans le centre.

Du 01/12/2021 au 01/12/2022	Nombre de véhicules sur la période	Véhicules / jour Moyenne	Vitesse maxi enregistrée	% de véhicules Vitesse < 50	% de véhicules Vitesse < 30
Véhicules entrants	156273	428	102 Km/h	45%	30%
Véhicules sortants	152302	417	125 Km/h	40%	26%

L'aménagement de la salle périscolaire de l'école.

En supprimant la pléthore de toilettes, de lave-mains, de recoins et du grand couloir d'accès à la grande salle nous avons créé une cuisine attenante à la salle, un accès direct aux toilettes pour l'école et deux emplacements, un pour le stockage des tables et un autre pour le stockage des chaises. Tout ceci va rendre la salle plus agréable pour les utilisateurs et simplifier la circulation des écoliers, en particulier, pour les déplacements en fauteuil roulant.



Bâtiments communaux.

Le chauffage de la mairie avait moyennement bien fonctionné l'hiver dernier. Le coût de l'énergie étant croissant nous avons dû faire de nombreux réglages pour limiter au mieux la consommation. Mais pas de chance, l'installation n'ayant pas été réalisée dans les règles (pas de nettoyage du circuit après réalisation et matériel inadapté) nous avons été contraints de faire intervenir à nouveau l'installateur. Malheureusement le SE60 (Syndicat de l'Energie de l'Oise) ne nous a pas été d'un grand secours sur ce sujet de consommation électrique autant pour la mairie que pour l'école. Sur celle-ci nous avons fini le remplacement des éclairages par des panneaux LED. Nous avons aussi isolé le dessus de la salle informatique et la partie de la salle de classe attenante. La salle informatique a été équipée d'un programmeur, d'un régulateur de température, de deux capteurs de porte ouverte et de nouveaux convecteurs.

Informations et Projets à venir...

Le site internet:

Grâce aux Blacourtois(es) notre site (blacourt.fr) s'accroît petit à petit et devrait s'enrichir cette année d'une page sur l'histoire du village. Merci de continuer à nous faire part de vos remarques et vos suggestions afin de faire évoluer le site.

La vidéo protection:

Elle nous a permis de réduire le nombre de cambriolages à néant. Elle a permis une réduction drastique de la circulation motorisée et de la dégradation de nos chemins forestiers. (Merci pour la zone Natura 2000). Nous avons aussi fait retirer des dépôts sauvages de pneus et par la même occasion rentré 1000€ dans les caisses de la mairie.

Relais téléphonique:

Au moment où TDF s'apprêtait à l'installation du relais, Orange a soudainement décidé qu'il n'était plus d'accord. Après de nombreuses démarches auprès de la préfecture et des politiques en charge de ce type de dossier une étude de réception sera réalisée en mars/avril 2023 par une société spécialisée.

Informatique. Afin de suivre les demandes des autorités supérieures nous avons, l'an dernier, mis un ordinateur en libre-service à la mairie. Celui-ci restera à votre service pendant l'année 2023 et nous continuerons à apporter de l'aide à ceux qui nous en feront la demande.

« Tous mes vœux de santé et de bonheur pour 2023 » Jacques Richard



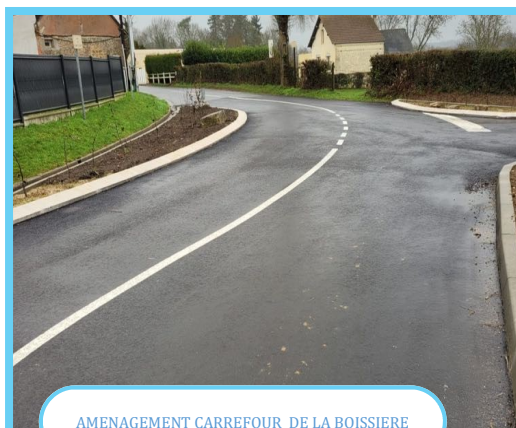
Travaux sécuritaires réalisés en 2022 :

Suite à une pétition faite en 2020 par une partie des riverains rue du Pont Fleury, lesquels on fait déplacer des conseillers départementaux, un aménagement a été réalisé (écluse) sur proposition et subvention du département propriétaire de la départementale.

Suite à un sondage majoritaire auprès de la population, des plateaux ralentisseurs rue de Montreuil et rue de La Boissière ont été installés afin de réduire la vitesse.

Travaux réalisés en 2022:

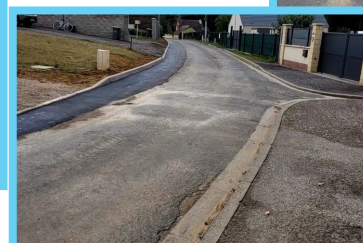
- Gravillonnage de la route d'Amuchy.
- Aménagement du carrefour sécuritaire entre la rue du Pont Fleury et la rue de La Boissière
- Pose de CC2 chemin de l'Avelon.
- Trottoirs chemin des Tailles, rue de la Boissière, Rue du Pont Fleury (RD502) rue de la Forge et sur la voirie de la RD502.



AMENAGEMENT CARREFOUR DE LA BOISSIERE



ECLUSE RUE DU PONT FLEURY



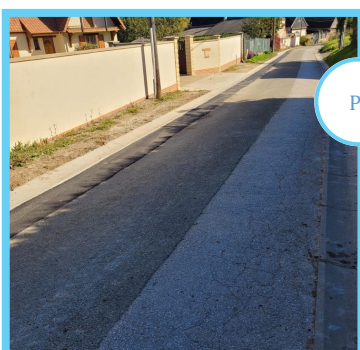
TROTTOIRS CHEMIN DES TAILLES



TROTTOIR RUE DE LA FORGE

Travaux en cours et à venir...

- Création d'un bistrot de Pays dans les locaux de l'ancienne mairie.
- Borne de recharge électrique installée à côté de la boulangerie. financée par le SE60 et le ministère de l'Écologie sans contribution financière de la commune.
- Création d'une voie piétonne sur la RD 502 entre Les Landrons et la voie verte à l'étude avec la Communauté de communes du Pays de Bray pour la sécurisation des piétons et vélos (accès RN31).
- Aménagement du chemin de la cavée à l'Avelon.
- Citerne incendie à La Boissière.



POSE DE CC2 CHEMIN DE L'AVELON

PLATE FORME TERRAIN DE SPORT



« Je vous souhaite une très belle année 2023 ».

Benoit Ryckeboer

Véronique COULON Adjointe au Maire
Vie associative—Communication—Education—SIRS
FOUQUIER JP—MARTIN A—RAIS I



L'année 2022 fut une année de transition, après deux années de covid et de restrictions, nous avons pu reprendre les habitudes. Nous avons retrouvé nos aînés lors du traditionnel repas qui a eu lieu en mars. Bonne humeur, musique et convivialité étaient au rendez-vous.

L'année 2022 a été également un tournant pour deux de nos associations. Tout d'abord en septembre avec le changement de l'équipe de « La P'tite récré », à cette occasion, nous remercions particulièrement Mr Courty et son équipe pour le travail accompli aux profits des enfants du regroupement Blacourt-Espaubourg et souhaitons bonne route à la nouvelle équipe. Au 31 décembre 2022, ce fut le clap de fin pour l'équipe du comité des fêtes de Mr Letellier avec qui la mairie avait l'habitude de travailler pour animer le village. A ce titre, nous les remercions pour leur engagement depuis plusieurs années dans la commune. Pour l'année 2023, quelques bénévoles travaillent actuellement à la mise en place d'une nouvelle équipe. N'hésitez pas à les rejoindre... Cette année encore nous continuerons à vous informer via les lettres municipales, le site internet, la page facebook et à vous rassembler avec une prochaine réunion publique qui se tiendra le vendredi 23 juin 2023 en mairie.

Nos Associations....

Nous avons des associations très actives et investies, nous les remercions. Nous remercions également les bénévoles qui sont de véritables moteurs du monde associatif. Grâce à leur temps et leur énergie, nous valorisons et animons notre village. Trois grands temps forts pour l'année 2023 sont déjà programmés: les Archers du Pays de Bray ont le plaisir d'organiser le rassemblement National sarbacane et le rassemblement National tir à l'arc Jeunes les 1 et 2 juillet à Blacourt, le cross de l'AS Blacourt qui aura lieu le 23 avril ainsi que la 2ème édition du Bray Vintage Festival qui se déroulera du 4 au 6 Août 2023. Sans oublier les événements habituels que nous avons mis en place depuis le début de notre mandat et que nous maintiendrons.



Ensemble Ne Jetons plus....

En collaboration avec « Les Mains du Bray » cette année, 2 ateliers de Répare Café ont été proposés aux habitants de Blacourt. En 2023, notre partenariat continue, les dates sont déjà prises: le 17 juin de 14h à 17h sous barnum et en musique et le 18 novembre mêmes horaires dans la salle périscolaire. Ensemble réparons, apprenons, échangeons et partageons.....

Bien vivre à Blacourt....

Avec plusieurs partenaires, nous avons pu proposer cette année des massages gratuits, des cours de sophrologie et Yin yoga ainsi que des cours de Qi Gong. Ces ateliers sont ouverts à toutes et à tous pour le bien-être de chacun. N'hésitez pas à vous inscrire pour 2023.

« Très bonne année 2023 »

Véronique COULON

Projets 2023 ...

Repas des aînés. La municipalité invitera les personnes à partir de 65 ans le **19 mars 2023** dans la salle de la mairie. Si vous souhaitez participer à ce repas merci de vous inscrire en mairie avant le 28/02/2023.

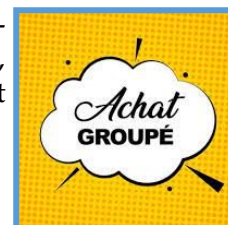
Concours des « Maisons fleuries » inscription en mairie. Préparez-vous pour 2023...

Réunion publique: Prochaine réunion Vendredi 23 juin 2023 en mairie.



Bus de l'emploi: Jeudi 16 février 2023 de 14h à 16h30 place de la mairie.

Achats groupés: N'hésitez pas à vous inscrire en mairie pour vos ramonages, vidanges des fosses, achats de granulés et fioul.



Ecole

Nous remercions nos enseignantes qui apportent beaucoup avec leurs compétences, et leur enseignement de qualité, première pierre à l'édifice si précieux pour l'émergence des citoyens de demain sachant que l'éducation est le fondement de notre société. Cette année encore les enseignantes et les enfants ont participé à la vie de la commune, un grand merci pour leur implication. Nous remercions également le personnel communal pour le travail fourni.

De nouveau, la municipalité souhaite sensibiliser les familles pour les inscriptions des enfants concernant la rentrée de septembre 2023 car l'école fait partie des éléments moteurs de la vie de notre village.

Commerce

Nos commerces ont été durement touchés ces derniers mois avec la fermeture de deux commerces au sein de la commune. Dans un premier temps, la fermeture de la boutique FA Informatique de M. Boukri et depuis le 31 décembre 2022, la cessation d'activité de la boulangerie de M. Serceau, malgré le soutien apporté par la mairie. Nous travaillons actuellement sur la mise en place d'un dépôt de pain dans la boulangerie qui ouvrira le 16 janvier 2023 de 7h30 à 13h et d'un distributeur de pains et viennoiseries disponible à toute heure. Ce partenariat se déroulera avec la boulangerie « La Grange à Pain » de Cui-gy-en Bray en attendant de retrouver un repreneur.



Article de presse de l'Eclairer-La Dépêche du 03/01/2023

Le maire veut maintenir la boulangerie et trouver un repreneur

À l'annonce de la fermeture de la boulangerie du village au 31 décembre, le maire de Blacourt, Jean-Pierre Fouquier a mis tout en œuvre pour soutenir le boulanger.

« La municipalité lui a fait cadeau du loyer de décembre afin qu'il puisse faire face à l'augmentation faramineuse de l'énergie et des ingrédients. Pendant plusieurs semaines, j'ai cherché des solutions pour que la boulangerie ne ferme pas. Mais la décision du boulanger était prise ».

Après 7 ans et demi de présence dans le bourg, Laurent Serceau jette l'éponge. « J'en ai ras le bol de la fatigue et de travailler pour rien. C'est une fatigue psychologique de gérer une entreprise et lorsqu'on n'arrive plus à s'en sortir à cause des matières premières qui s'envolent c'est trop compliqué. Les charges sont colossales ».

Avant, on lui demandait juste de faire son travail. Aujourd'hui, il doit être manager, gestionnaire, sur les réseaux sociaux et cela ne l'intéresse pas. Laurent Serceau a une vendeuse et un apprenti. Le boulanger ajoute : « Les charges salariales augmentent, les produits et

l'énergie aussi, et on ne peut pas répercuter sur la clientèle au risque de la perdre ».

Il est néanmoins convaincu qu'une boulangerie est viable à Blacourt pour un jeune couple. « Si j'arrête, ce n'est pas la faute de la commune qui me soutien ».

« Nous aurons besoin d'une boulangerie »

Pour le maire, il n'est pas question de laisser le rideau de la boulangerie baissé. « Je tiens aux commerces dans le village et surtout la boulangerie ». La municipalité a un important projet de café restaurant labellisé Bistrot de Pays. « Et nous aurons besoin d'une boulangerie qui sera complémentaire à ce projet » ajoute le maire.

Jean-Pierre Fouquier s'indigne des rumeurs qui courent actuellement. « Je ne suis pas sur les réseaux sociaux. Mais on m'informe que des personnes racontent que je fais tout pour que la boulangerie ferme et je suis indigné de ces mensonges. C'est absolument



La municipalité ne veut pas que le rideau reste baissé à la boulangerie.

faux, bien au contraire. Je veux, avec ma municipalité, plusieurs commerces dans Blacourt ». Actuellement, le maire fait le commercial et démarche pour trouver un repreneur. « Je suis sur plusieurs pistes ». Un argument vient aussi étayer ce soutien pour une boulangerie. Il y a environ 800 véhicules qui traversent le village chaque jour et largement de quoi se garer.

Quelques habitantes se souviennent d'une boulangerie à

Blacourt qui fonctionnait très bien. Il y a plusieurs années la boulangerie tournait à plein régime. « Il y avait deux camions pour les tournées. C'était une sacrée boulangerie » se rappellent Christine et ses amies. Elles se souviennent aussi des énormes pains au chocolat que le boulanger vendait. Elles l'affirment « Une boulangerie à Blacourt est viable et indispensable ».

Respect des règles de l'urbanisme

La nouvelle municipalité a pour ambition le développement harmonieux de la commune, ce qui passe par le respect des règles d'urbanisme imposées sur notre territoire.

Mais nous constatons que par méconnaissance ou par négligence, de nombreux travaux sont réalisés sans autorisation d'urbanisme. Pour rappel, les constructions, travaux et aménagements sont tenus de respecter les règles de l'urbanisme contenues dans le Code de l'urbanisme.

Ces règles générales sont complétées par des règles comprises dans le plan local d'urbanisme **consultable sur le site de la mairie**.

Les autorisations d'occupation du sol

Les projets (constructions, aménagements, installations) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation du sol sous peine de sanctions:

- **Demande de permis de construire** pour les nouvelles constructions de plus de 20m², pour les projets d'extension de construction existante de plus de 40m², pour les changements de destination avec modification des structures porteuses ou de la façade.
- **Déclaration préalable pour toute nouvelle construction** comprise entre 5 et 20m², qui peut être porté jusqu'à 40m² en cas d'agrandissement accolé à l'habitation, pour les modifications de l'aspect extérieur de la façade (changement de menuiserie, clôtures, etc...).

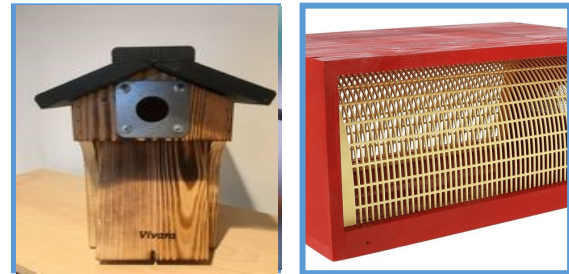
Avant chaque projet, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie pour prendre connaissance des demandes d'autorisation à déposer. Les entreprises réalisant les travaux doivent également être en mesure de vous renseigner sur ces obligations.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le PLUI a été approuvé le 26 octobre 2022, celui-ci remet en cause le dernier PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune à savoir que de nombreux terrains qui étaient constructibles ont été rétrogradés en zone agricole ou naturelle. Ces directives imposées par l'Etat peuvent à terme mettre en péril l'existence de plusieurs classes dans notre école faute de constructions neuves avec des enfants. Nous sommes plusieurs maires à étudier les solutions de recours envisageables auprès du tribunal administratif.

Ecologie

L'opération nichoirs à mésanges est très satisfaisante, elle sera poursuivie. A propos des frelons asiatiques qui deviennent un vrai fléau nous pouvons tous participer à leur destruction. Il est très facile de réaliser des pièges. Dans la mesure où ils sont beaucoup plus gros que nos abeilles il existe des grilles qui laissent passer les abeilles et qui piègent les frelons. Le plus efficace est donc de les piéger au printemps à la période des accouplements.



Eclairage public

A ce jour une décision du conseil municipal a été prise au sujet de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin au regard des coûts de l'énergie. Nous avons élaboré un projet avec le SE60 pour mettre l'ensemble de l'éclairage en led subventionnable par le SE60 et une part communale. Ce projet devrait voir le jour courant 2023.



ECLAIRAGE TERRAIN DE SPORT

Petite rétrospective en photos de l'année 2022



Voyage scolaire janvier 2022



Nettoyons la nature juin 22



Cross AS Blacourt avril 2022



Répare café juin/novembre 2022



Pâques 2022



Repas des aînés mars 2022



Concert du 13 juillet 2022



Journée du Patrimoine septembre 22



Finale coupe du monde décembre 2022



Brocante Août 2022



Journée du patrimoine Septembre 2022



Halloween Octobre 22



Halloween octobre 2022



Concert chorale Les Poly'sons juillet 2022



Brocante 2022



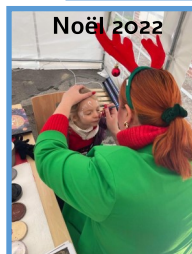
Trail AS Blacourt 2022



Noël 2022



Noël 2022



Noël 2022



Noël 2022



Fête des associations Août 2022

INFOS JEUNESSE

Gratuité des transports de bus de ville de Beauvais – Nouveau

Gratuité à tous les élèves, étudiants, de moins de 19 ans scolarisés dans les établissements du Beauvaisis sans distinction du lieu de résidence. Merci de vous rapprocher de l'agence COROLIS:

9 Place Clémenceau à Beauvais muni de votre carte Oise Mobilité.

Pass'Permis Citoyen

La mairie de Blacourt est partenaire de cette opération et accueille les jeunes pour des missions de 70h dans la commune en contrepartie d'une aide financière de 600 € allouée par le département. Plus de renseignements en mairie.

Infos Pratiques

Noël des enfants: Les enfants n'ayant pu être présents au Noël de la commune, les bons cadeaux sont à retirer en mairie au plus tard le 15/02/2023.

Locations: Possibilité de louer tables et bancs auprès du secrétariat de Mairie. Les locations de la salle se feront auprès de marie.monka@blacourt.fr.

Nouveaux arrivants

Merci de venir vous présenter en mairie lors des permanences du samedi matin.

RAPPEL

Appel au civisme de chacun et le vivre ensemble

Au regard des incivilités observées sur la commune dans de nombreux domaines, il nous apparaît nécessaire de rappeler quelques règles de civisme qui, si elles étaient respectées, pourraient faciliter la vie en communauté et rendre notre village encore plus sympathique.

Le civisme, c'est respecter **la vitesse** dans la commune, c'est aussi l'entretien des haies, des arbres, ceux-ci ne devant pas dépasser chez le voisin ni sur l'espace public (pour information après une mise en demeure sans



résultat, la commune peut faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagages. Les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents), c'est encore ne pas rouler et stationner sur les trottoirs non prévus à cet effet. Nous vous rappelons que les feux de broussailles entre autres, sont interdits. Les déchetteries de La Chapelle aux Pots et St Germer de Fly sont à votre disposition pour vos déchets verts et autres.



Le civisme, c'est aussi de mettre ses déchets dans les containers et utiliser les poubelles. La commune reste mobilisée sur les dépôts sauvages et sanctionne cet acte à hauteur de 1000€. Enfin, le civisme concerne aussi vos animaux domestiques ...

Chats et chiens ne doivent pas divaguer ou gêner vos voisins et n'oubliez pas de ramasser vos **déjections canines**.

Nous comptons sur le civisme de chacun !

La mairie

3 Place Yvonne Genty
60650 BLACOURT

Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi 9h-12h/13h30-17h30
Jeudi 9h-12h
Vendredi 9h-12h/13h30-19h
Samedi de 10h à 12h

☎ Téléphone :
03 44 80 58 65

✉ e-mail
mairie.blacourt@wanadoo.fr

@ Site internet
www.blacourt.fr

f Page Facebook
Mairie de Blacourt

Contactez les élus :

Jean Pierre FOUQUIER
jp.fouquier@blacourt.fr

Jacques RICHARD
jacques.richard@blacourt.fr

Benoit RYCKEBOER
benoit.ryckeboer@blacourt.fr

Véronique COULON
veronique.coulon@blacourt.fr

Bulletin municipal réalisé et imprimé par l'équipe municipale et bénévoles

